



## **ECHANGE SCIENCES PO / UNIVERSITÉ ROBERT SCHUMAN**

Regroupant des étudiants de Sciences Po et des étudiants de l'Université de Strasbourg, cette formation est axée vers la dimension pleinement européenne du droit économique.

Le premier semestre se déroule à Paris et le second à Strasbourg.

L'entrée dans cette spécialité se fait par sélection et aboutit à l'obtention du diplôme de Sciences Po et du diplôme juridique de la spécialité.

### **1. LA SÉLECTION DES CANDIDATS DE SCIENCES PO**

#### **Procédure**

Les élèves seront interrogés sur leur choix de spécialité en mars. Les étudiants de M1 qui auront choisi la spécialité Droit économique européen devront remplir un dossier de candidature qui sera disponible au mois d'avril et mentionnera le délai dans lequel il devra être remis au secrétariat.

10 d'entre eux seront sélectionnés dans ce programme.

#### **Critères de sélection**

La participation à ce programme requiert un bon niveau académique et un projet professionnel cohérent avec le programme.

### **2. LES INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES A SCIENCES PO**

Les inscriptions pédagogiques (inscriptions en ligne) auront lieu le mercredi 2 septembre de 14h00 à 18h00 ([http://www.sciences-po.fr/formation/calendriers/calendrier\\_inscriptions\\_pedagogiques200910.htm](http://www.sciences-po.fr/formation/calendriers/calendrier_inscriptions_pedagogiques200910.htm)).

Le n° d'identifiant étudiant, appelé aussi n° d'utilisateur, est nécessaire pour s'inscrire pédagogiquement depuis l'espace sécurisé :

[http://scolarite.sciences-po.fr/BANPR7/twbkwbis.P\\_GenMenu?name=homepage](http://scolarite.sciences-po.fr/BANPR7/twbkwbis.P_GenMenu?name=homepage)

Les informations nécessaires pour les inscriptions sont disponibles sur le site de Sciences Po, rubrique Accueil administratif et inscriptions :

<http://www.sciences-po.fr/formation/inscriptions/pedagogiques/index.htm>

Les élèves de l'Université Robert Schuman doivent s'inscrire dans les 2 modules de langues obligatoires, et au préalable tester leur niveau (la langue maternelle ne peut pas être choisie) :

<http://www.sciences-po.fr/formation/langues/test/index.htm> (choisir la rubrique "étudiants du master"). La marche à suivre pour renvoyer le test au secrétariat des langues est indiquée sur le site.

Ils doivent également s'inscrire dans un tronc commun et un projet collectif au semestre d'automne.

### 3. LE CALENDRIER 2009-2010

L'organisation de la scolarité en master est détaillée sur le site de Sciences Po :  
[http://www.sciences-po.fr/formation/master\\_scpo/organisation.htm](http://www.sciences-po.fr/formation/master_scpo/organisation.htm)

<b>Automne</b>	
Inscriptions pédagogiques	Mercredi 2 septembre 2009 après-midi
Début des cours	Lundi 14 septembre 2009: cours magistraux <b>Lundi 21 septembre 2009: cours séminaires et conférences</b> Lundi 28 septembre 2009 : conférences de langue
Forum des entreprises	Mardi 3 novembre 2009
Jour férié	Mercredi 11 novembre
Fin des cours	Samedi 12 décembre 2009 au soir
Révisions	Lundi 14 et mardi 15 décembre 2009
Examens de fin de semestre	Du mercredi 16 au samedi 19 décembre 2009
Vacances de Noël	du samedi 19 décembre 2009 (au soir) au dimanche 3 janvier 2010 inclus
<b>Printemps (Semestre à Strasbourg)</b>	
Examens troncs communs (éventuels)	Du lundi 11 au samedi 16 janvier 2010
Début des cours	Lundi 18 janvier 2010
Vacances d'hiver	Soit du samedi 6 au dimanche 14 février soit du samedi 13 au dimanche 22 février 2010
Fin des cours	Vendredi 2 avril 2010
Vacances de printemps	Du samedi 3 au dimanche 18 avril 2010
Examens et oral	Du lundi 19 au vendredi 30 avril 2010
Date de départ en stage	Lundi 3 mai 2010
Forum du droit	A définir
Grand Oral	Du lundi 7 au samedi 12 juin 2010
Jury de diplomation	Lundi 28 juin 2010
Diplomation	Vendredi 2 juillet 2010

#### 4. LE STAGE

Le stage, d'une durée minimale de 2 mois, doit être terminé au plus tard le 30 septembre 2010.

Une fiche d'évaluation de stage (transmise par Sciences Po Avenir), devra être complétée par le responsable de stage et à renvoyer à Sciences Po Avenir ([info.avenir@sciences-po.fr](mailto:info.avenir@sciences-po.fr)) et à Hélène Menguy ([helene.menguy@sciences-po.fr](mailto:helene.menguy@sciences-po.fr)).

#### 5. LE LOGEMENT

**Pour le logement à Paris :** les élèves de Strasbourg peuvent consulter la rubrique Logement du site de Sciences Po <http://www.sciences-po.fr/formation/inscriptions/logement/index.html>

**Pour le logement à Strasbourg :** différents foyers existent à Strasbourg, notamment

- le foyer Amitel situé dans la Krutenau, 8 rue de Soleure - téléphone : 03.88.36.15.28.  
<http://www.residence-amitel.fr/>

- chez Madame Marie-Anne Hinterlang, 21 boulevard Tauler ([20latitudenord@wanadoo.fr](mailto:20latitudenord@wanadoo.fr))  
(Chambres et studios)

#### 6. LES CONTACTS A L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

**Sandra GODEL**

Université de Strasbourg  
Institut des Hautes Etudes Européennes  
Secrétariat - Service de la Scolarité  
Gestion des Master 2

10, rue Schiller  
67081 STRASBOURG CEDEX  
Tél. +33(0)3.88.15.05.45  
Fax. +33(0)3.88.36.86.11  
*Email : [sandra.godel@unistra.fr](mailto:sandra.godel@unistra.fr)*  
*Web : <http://www-ihee.u-strasbg.fr>*